

# MODALITES D'ADHESION

## CRITERES D'ADHESION

La Blog Connexion est une association rassemblant exclusivement les créateurs de contenus 2.0 de la région Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charente). Par créateurs de contenus 2.0, nous entendons les blogueurs, les youtubeurs et les instagrameurs. L'adhésion vaut pour toutes personnes physiques majeures même si elles appartiennent à un même média. Si un média est représenté par plusieurs personnes, chacun de ses membres souhaitant adhérer à La Blog Connexion doit le faire en son nom propre.

Chaque personne souhaitant adhérer à La Blog Connexion doit posséder au minimum un des médias suivants :

### BLOG

- le dit-blog peut traiter de n'importe quelle thématique (hors propos interdits par la loi ou traitant de propos discriminatoires, criminels ou insultants) ;
- le détenteur doit résider au sein de la Nouvelle-Aquitaine ;
- le dernier post doit dater de moins de 6 mois ;
- il n'y a pas de nombre minimum de vues ou de visiteurs requis.

### YOUTUBE

- la dite-chaîne YouTube peut traiter de n'importe quelle thématique (hors propos interdits par la loi ou traitant de propos discriminatoires, criminels ou insultants) ;
- le détenteur doit résider au sein de la Nouvelle-Aquitaine ;
- la dernière vidéo doit dater de moins de 6 mois ;
- il n'y a pas de nombre minimum d'abonnés ou de vues requis.

### INSTAGRAM

- le dit-compte Instagram peut traiter de n'importe quelle thématique (hors propos interdits par la loi ou traitant de propos discriminatoires, criminels ou insultants)
- le détenteur doit résider au sein de la Nouvelle-Aquitaine ;
- le dernier post doit dater de moins de 1 mois ;
- il n'y a pas de nombre minimum d'abonnés requis.

*si le détenteur possède uniquement un compte Instagram (sans aucun autre des média cités précédemment) : le détenteur devra passer un entretien individuel avec les 4 membres fondateurs de La Blog Connexion pour connaître sa démarche et ses ambitions qui devront correspondre avec les valeurs de l'association La Blog Connexion. L'acceptation du détenteur se fera à la majorité entre les 4 membres fondateurs.*

Nous n'acceptons pas les entreprises commerciales, si celles-ci possèdent un blog, un compte Instagram ou une chaîne YouTube servant uniquement au référencement ou à la présence sur le web. Les influenceurs "professionnels", c'est-à-dire possédant un statut juridique pour gérer leur collaborations, leurs partenariats et leurs activités créatives, sont autorisés à adhérer.

Toute adhésion sera soumise à un examen de la part du comité dirigeant, qui peut demander un entretien individuel. L'acceptation du détenteur se fera à la majorité entre les 4 membres fondateurs. Toutes les personnes ne correspondant pas aux critères d'adhésion se verront refuser l'accès à l'association et aux événements organisés par l'association La Blog Connexion.

## TARIFS

Le montant de l'adhésion est fixé à **30€ à l'année (2,5€/mois)** pour une année complète allant 1er janvier au 31 décembre pour un membre passif, c'est-à-dire n'ayant pas d'implication directe dans l'association. Une dégressivité pourra être accordée pour une adhésion tardive : 20€ pour six mois à partir du 1er juillet, et 10€ pour 3 mois à partir du 1er octobre.

**Réduction Membre actif :** Pour les personnes souhaitant prendre une part active au sein de l'association et de son organisation (aide dans l'organisation des événements, travaux de secrétariat, aide à la tenue du site internet, ...), une réduction sera accordée. Veuillez contacter le comité dirigeant pour signaler votre envie de devenir un membre actif de l'association.

**Évènement découvert:** Chaque personne qui veut rejoindre La Blog Connexion, peut participer gratuitement à un seul événement de son choix et disposer d'une exonération de frais à la manière d'une offre découverte. En suivant, chaque événement organisé est fixé à 10€ pour une personne non-adhérente une fois l'offre découverte utilisée.

## AVANTAGES ADHERENTS

L'adhésion à La Blog Connexion donne accès à des avantages qui seront mis en place chaque année :

- Accès aux événements de l'association

*Cela comprend l'accès gratuit aux 11 événements programmés chaque premier mardi du mois (dans la limite des places disponibles). D'autres événements supplémentaires (payants ou non) pourront être compris et répartis tout au long de l'année tels que, à titre d'exemple, des blogtrips pour promouvoir la région Nouvelle-Aquitaine. Les invitations pour assister aux événements de l'association seront envoyées en priorité aux adhérents, notamment pour les événements ayant une capacité limitée.*

- Partenariat avec des acteurs locaux (concours, tests, code promo, réduction, ...)
- Groupe Facebook privé pour échanger entre adhérents (en construction)
- Mise en avant sur le site et pendant les soirées
- Mise en avant et relai de quelques uns de leurs articles
- Réduction sur des événements exceptionnels
- Welcome pack (en construction)
- Accès à une newsletter exclusive (en construction)
- Accès à une bibliothèque de ressource exclusive (en construction)

D'autres avantages pourront s'ajouter à ceux déjà cités.